

La notion de tiers-lieu interroge. Concept marketing? Zone de rencontre? De contestation?  
La géographe Maude Luggen décrypte ce terme multifacette

# L'USAGE AVANT LA PROPRIÉTÉ



PROPOS RECUEILLIS PAR  
CÉCILE GAVLAK

**Série d'été (1)** ▶ Maude Luggen a toujours aimé les friches. Devenue géographe à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), elle s'intéresse depuis quinze ans aux friches reconverties. Il y a quelques années, est apparue dans son quotidien de chercheuse l'appellation «tiers-lieu», venue d'un article des années 1980 de Ray Oldenburg, «The Third Place». Le sociologue étatsunien y décrivait cet espace, ni domicile ni lieu de travail, qui représente un moment de sociabilité pure, en-dehors des rôles domestiques et professionnel. Un troisième lieu. Entretien.

**Pour commencer, quelle est votre définition du tiers-lieu?**

**Maude Luggen:** Dans son livre, Oldenburg prend l'exemple d'un banc public: le tiers-lieu offre une possibilité de rencontre fortuite sans obligation d'achat. Un café, une bibliothèque, un squat... En Europe et surtout en France, dans les années 2000-2010, des appels à projets sont apparus et certains espaces qui existaient déjà se sont appelés tiers-lieux, mêlant socioculturel, artisanat, coworking, réinsertion, etc. Un lieu de production où l'on fait autrement, avec cette idée de commun, un espace ouvert à tout le monde et géré par une communauté. L'usage est plus important que la propriété privée: cette notion est centrale.

**Certains tiers-lieux ressemblent plus à des start-ups ou des endroits branchés. Que reste-t-il des valeurs initiales?**

Le mot est devenu fourre-tout. Par exemple, Starbucks se revendique comme troisième lieu. Tout le monde peut entrer, mais



La Zentralwäscherei, à Zurich, est devenue le tiers-lieu «Blanchisserie centrale». KEYSTONE

il serait mieux de consommer un café à 8 francs. En français, le troisième lieu s'est mué en tiers-lieu. Avec une référence au tiers état, au tiers-monde: c'est-à-dire une majorité déconsidérée. On peut faire un parallèle avec ces friches laissées à l'abandon, vues comme des rebuts et qui portent en elles des valeurs.

**Dans quelle mesure les bâtiments eux-mêmes influencent-ils les activités qui s'y développent?**

C'est souvent l'un des pivots de leur reconversion, avec une référence au patrimoine industriel. Prenons la Zentralwäscherei, à Zurich, qui est devenue le tiers-lieu «Blanchisserie centrale». Dans ce cas-là, les murs



**«Ces lieux donnent du courage, de la force pour agir ensemble»**

Maude Luggen

ont eux-mêmes provoqué l'opportunité. On n'a gardé que le nom. A l'époque les machines chauffaient cette immense halle qui n'est pas isolée. On en a fait une salle de sport. Les contraintes permettent la créativité. Et une valeur patrimoniale apparaît: on ne peut plus raser le bâtiment de la même manière.

**Ces espaces, souvent en zones artisanales ou industrielles, favorisent des loyers bas. Les pouvoirs politiques ont-ils un rôle à jouer?**

Ces friches se situaient en marge mais, avec le développement territorial, elles se sont retrouvées dans le tissu urbain. On peut être tenté de les raser pour un intérêt prépondérant

comme créer des logements. A Sion, L'Archipel se trouve dans des anciens abattoirs appartenant à la Ville, qui a voulu un tiers-lieu. L'association Utopia a répondu à l'appel à projets. L'Archipel est intégré à un futur quartier, Ronquoz 21, ce sera même la porte d'entrée.

**Y a-t-il un danger de récupération politique et de gentrification des tiers-lieux?**

Il y a un risque évident! Mais on peut se pencher sur ceux qui existent depuis longtemps comme le Gundeldinger Feld à Bâle, une ancienne usine de compresseurs en plein centre. La Ville s'est dit: «On rase, on construit des logements.» Mais la population du quartier avait besoin d'une place où

se retrouver. Les habitant-es ont développé une vision, très simple, qui parle de la gestion de la mobilité et des espaces partagés. Des investisseurs ont très vite été trouvés. La charte de départ n'a pas changé. Une fois que le tiers-lieu existe, dans les cas où cela fonctionne, un biotope humain se consolide et s'autorégule.

**La participation citoyenne est primordiale. Peut-on aussi la voir comme un moyen de contenir la revendication?**

Autoriser un espace physique pour un projet non défini, c'est une manière de prendre soin de la démocratie. S'il y a un discours politique qui s'apparente à: «On leur laisse ce lieu, au moins on sait où ils sont», ça devient de la surveillance. Dans l'idéal, si on crée une politique publique, il faudrait avoir l'honnêteté d'être ouvert à l'expérimentation et à de potentiels débordements. Ça paraît hypocrite de vouloir de jolis tiers-lieux. Il y a, là aussi, un risque de gentrification. L'occupation de Porteous, à Vernier, a d'abord été illégale. Cette dimension politique n'est pas toujours présente. Quand elle l'est, il y a une influence sur le projet. Un dialogue peut s'instaurer.

**Réparer le lien et les objets, instaurer le dialogue: les tiers-lieux peuvent-ils sauver le monde?**

C'est l'un des moyens de le changer. Les tiers-lieux donnent de l'espoir. Dans ce monde où on sait que l'on doit se réinventer, ces lieux donnent du courage, de la force pour agir ensemble. I

## TIERS-LIEUX (I)

Cet été, *Le Courrier* vous emmène découvrir à travers la Suisse romande d'anciens bâtiments industriels devenus tiers-lieux. Ces espaces hybrides ouverts à toutes et à tous permettent d'échanger des savoirs, de mutualiser des savoir-faire, d'expérimenter, de créer du bien commun. Et surtout de se rencontrer.

## «PERSONNE N'EST MARGINAL, ON EST MARGINALISÉ»

**Vous parlez d'hétérotopies, utopies concrètes où l'on déploie son imaginaire dans un espace. Quelle influence ce concept a-t-il sur les gens dans les tiers-lieux?**

**Maude Luggen:** Cette notion a été développée par Michel Foucault. Ce sont des espaces qui entraînent d'autres manières d'être avec les autres. Quand on est en situation de précarité par exemple, symboliquement et physiquement on n'a pas de place. L'hétérotopie signifie: «Ici, on peut se construire, se construire une place.» Personne n'est marginal, on est marginalisé. Dans les tiers-lieux, les gens peuvent être eux-mêmes, on répare les liens, on instaure un climat

de confiance. Etre exclu(e) entrerait en contradiction avec les valeurs de ces espaces.

**Ne peut-on pas imaginer un tiers-lieu LGBTQI+ qui exclurait les hommes cisgenres?**

On pourrait, car certaines personnes sont si invisibilisées qu'elles ont besoin de se retrouver sur la base de leurs acquis. Il y a des temps pour l'entre-soi, pour penser un projet. Avec une ouverture dans un deuxième temps.

**Y a-t-il un risque de reproduire les inégalités et les clivages de la société?**

Avec toute la bonne volonté, on les reproduit. Mais dans un tiers-lieu, on les accepte. Une personne indépendante, un-e artiste solitaire, un-e travailleur ou travailleuse social-e peuvent cohabiter avec des réalités très différentes. Le but est de ne pas mettre le conflit sous le tapis. En principe, la gouvernance est horizontale. On discute régulièrement et on utilise des outils appropriés pour éviter la prise de pouvoir. Quelqu'un m'a dit un jour: «On peut avoir le meilleur projet du monde, mais si les toilettes sont sales, ça ne fonctionnera pas.» Cela signifie qu'on partage des valeurs communes, mais aussi un espace physique géré par toutes et tous. PROPOS RECUEILLIS PAR CGK

## Diversité policée ou véritables endroits d'émancipation?

Luca Pattaroni est professeur de sociologie urbaine à l'EPFL et cofondateur de la coopérative d'artistes et d'artisans Ressources Urbaines, à Genève. Eclairage sur la dimension culturelle des tiers-lieux.

**Comment a évolué le rôle de la culture et de l'art dans les tiers-lieux?**

**Luca Pattaroni:** Les tiers-lieux s'inscrivent dans la filiation des contre-cultures qui ont conquis leur place en luttant. Les squats, les espaces hors marché et autogérés, mêlaient l'art et la vie, la fête et la résistance.

Aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin de marges de manœuvre, de faire place aux activités fragilisées de création, de soin, de production sans se demander s'il s'agit de culture, d'art, de social ou d'artisanat. On peut se demander

si les tiers-lieux officiels composent une diversité policée ou de véritables endroits de métissage, d'émancipation.

**Les tiers-lieux permettent-ils de «faire atterrir la culture», selon votre formule?**

Cela pose la question de la condition spatiale de la culture et du social. Quelle relation on tisse avec l'autre, la terre, le vivant, la matière? Apparaît la notion d'écologie politique.

Le tiers-lieu peut contribuer à une culture qui construit des attachements, des espaces de coexistence. Il permet de prendre place dans le territoire et interroger notre condition terrestre.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CGK

Luca Pattaroni, *La condition terrestre de la culture*, EPFL Press, 2026, 96 pp.